

INITIATIVE
NEPAD-OCDE
POUR L'INVESTISSEMENT
EN AFRIQUE

CINQUIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

**Accélérer la réforme en Afrique:
mobiliser l'investissement dans les
infrastructures et l'agriculture**

Dakar, Sénégal
26-27 avril 2011



Accueillie par le
Gouvernement de
Sénégal

Déclaration de la conférence



CONCLUSIONS

La cinquième Conférence ministérielle de l'initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique, tenue à Dakar les 26 et 27 avril 2011 et ouverte par le Président de la République et le Premier Ministre du Sénégal ;

PRENANT NOTE des appels de l'Union Africaine, du G20, des Nations Unies et de l'OCDE en faveur d'un nouveau paradigme pour le développement qui reconnaît le rôle que peuvent jouer les politiques d'investissement et les flux de capitaux privés pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté ;

RECONNAISSANT les progrès accomplis par les gouvernements africains dans la réforme de leurs économies ;

CONVAINCUE que des réformes structurelles supplémentaires visant à l'amélioration du climat de l'investissement sont essentielles en vue d'accélérer le rythme de croissance des investissements nationaux et étrangers, tout particulièrement dans les infrastructures et le secteur agricole, ainsi que dans l'économie verte ;

ET SOULIGNANT l'importance de la coopération régionale dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, en particulier pour le développement des infrastructures ;

1. L'accélération de la réforme pour stimuler les investissements

- Salue les efforts majeurs entrepris par les pays africains en vue de réformer leurs économies et les invite à approfondir le travail de réforme des politiques d'investissements, en cohérence avec l'ambition du NEPAD de promouvoir une croissance tirée par le secteur privé ;
- Encourage tous les partenaires au développement à redoubler d'efforts en vue de catalyser les flux de capitaux privés vers l'Afrique ;
- Se félicite de la démarche entreprise par la Zambie et le Mozambique consistant à utiliser le Cadre d'Action pour l'Investissement (CAI) afin d'améliorer leur climat des affaires, dans le cadre du programme NEPAD-OCDE « Libérer le potentiel d'investissement de l'Afrique australe »;
- Souligne l'importance de la transparence, de la prévisibilité et de la révision périodique des politiques d'investissements, lois, réglementations et pratiques administratives ayant un impact sur les investissements étrangers et nationaux ;
- Rappelle l'importance primordiale d'une conduite responsable des entreprises pour la promotion d'un environnement favorable au développement économique, et prend acte du rôle que peuvent jouer à cet égard des instruments multilatéraux tels que le Pacte Mondial des Nations Unies, la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales;
- Et note avec satisfaction le lancement officiel de l'Initiative conjointe OCDE-BAD de soutien de l'intégrité des affaires et des efforts de lutte contre la corruption en Afrique et insiste sur l'importance de la coopération régionale et internationale pour mener une lutte efficace contre la corruption et la concussion, lutte indispensable pour garantir une concurrence à armes égales entre entreprises nationales et internationales en Afrique.

2. Le renforcement des investissements dans les infrastructures en Afrique

- Se réjouit de l'impulsion donnée aux infrastructures régionales par le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et l'Initiative présidentielle pour le développement des infrastructures en Afrique de l'Union africaine et du NEPAD, et appelle le G20 à prendre des mesures décisives pour le développement des infrastructures en Afrique ;

- Invite l'Union africaine et le NEPAD, l'OCDE, la BAD, la Banque Mondiale et d'autres organisations internationales à collaborer avec les gouvernements africains, en fonction de leurs demandes, pour l'évaluation, le diagnostic et la solution des problèmes réglementaires, politiques et de capacité du secteur public, qui ont pour effet d'entraver les investissements dans les infrastructures ;
- Se félicite du projet NEPAD-OCDE sur l'aide aux investissements dans les infrastructures, et encourage les partenaires au développement à augmenter l'efficacité de l'aide en vue d'accroître les investissements dans les infrastructures, en particulier à travers le renforcement des capacités institutionnelles ;
- Appelle le G20 à promouvoir un soutien accru à la préparation en amont de projets, en vue de rendre les projets finançables, et à encourager les partenaires au développement à harmoniser leur soutien à la préparation de projets et à créer une masse critique d'expertise en Afrique ;
- Se félicite des programmes visant à renforcer la capacité des gouvernements africains à concevoir et mettre en œuvre des Partenariats Publics-Privés, tels que le Programme de renforcement des capacités (PRC) NEPAD-OCDE-BAD, et exhorte les organisations internationales à adapter leurs programmes de renforcement des capacités afin de garantir un développement durable des capacités ;
- Et encourage les agences multilatérales et bilatérales à unir leurs forces en vue d'étendre le champ des instruments d'atténuation des risques, afin notamment de mieux appréhender le risque de change.

3. L'augmentation des investissements dans le secteur agricole en Afrique

- Invite les pays du G8 à remplir leurs engagements de l'Aquila sur la sécurité alimentaire et les gouvernements africains à poursuivre les efforts entrepris dans le cadre du Programme Détaillé de développement de l'Agriculture africaine (PDDAA) et les exhorte à : (i) mettre en œuvre leurs Programmes d'Investissement régional pour l'agriculture, et (ii) à respecter leurs engagements visant à consacrer au moins 10 % de leurs dépenses publiques nationales au secteur agricole ;
- Se félicite des programmes visant à moderniser l'agriculture africaine, comme les programmes de l'Union africaine et du NEPAD sur la valorisation post-récolte et les futurs ruraux et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique ;
- Encourage les gouvernements africains à prendre des mesures coordonnées dans des domaines de politique publique prioritaires, tels que les investissements, la fiscalité, les ressources humaines et les marchés financiers, en vue de renforcer la qualité et la quantité des investissements agricoles tant nationaux qu'étrangers ;
- Se félicite du soutien apporté par les instruments du NEPAD et de l'OCDE, tels que le Cadre d'Action pour l'Investissement dans l'agriculture (CAIA), visant à l'amélioration des politiques nationales pour l'investissement agricole – notamment au Burkina Faso – et encourage la poursuite de ce type de soutien, apporté en fonction de la demande ;
- Souligne le caractère indispensable de la poursuite de la promotion de principes d'investissement responsable dans l'agriculture, tels que ceux développés par la Banque Mondiale, la FAO, la CNUCED et le FIDA, et prend note du rôle que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des Entreprises multinationales, la Déclaration de principes tripartite de l'OIT sur les entreprises multilatérales et la politique sociale, et le Pacte Mondial des Nations Unies peuvent jouer dans leur mise en œuvre.

4. Mobiliser les investissements verts pour la croissance et l'emploi

- Appelle les partenaires au développement à soutenir les gouvernements africains dans le travail d'incitation des investissements verts dans les technologies énergétiques efficaces et l'agriculture durable à faible taux d'émission de carbone, notamment à travers le renforcement de leurs capacités

à tirer parti du mécanisme de développement propre et de l'initiative du PNUE pour une économie verte en Afrique ;

- Encourage les pays africains à renforcer leurs cadres d'investissement et à proposer une banque de projets viables afin de tirer pleinement parti des mécanismes en cours d'élaboration visant à acheminer les financements de la lutte contre le changement climatique vers les pays en développement – tels que le Fonds Climatique vert ;
- Recommande également de s'assurer que l'accès aux financements de la lutte contre le changement climatique et leur utilisation soient fondés sur des principes de saine gestion des finances publiques et s'appuient sur les leçons tirées de la coopération au développement dans le domaine du ciblage des besoins et du renforcement de l'appropriation des projets et des capacités ;
- Encourage l'OCDE, la BAD, le NEPAD, le PNUE, la Banque Mondiale et d'autres organisations à suivre l'allocation de ressources par les investisseurs institutionnels à destination des investissements verts, et à promouvoir des structures de placement durables, afin de faciliter de tels flux.

5. La voie à poursuivre

- Prend note des messages clés énoncés lors de la 16^e réunion du Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA), notamment quant à la nécessité de promouvoir des investissements à forte intensité en main-d'œuvre en Afrique ;
- Invite le NEPAD et l'OCDE à poursuivre leur soutien aux gouvernements africains dans leur démarche d'identification et de mise en œuvre de réformes supplémentaires pour la croissance et l'emploi, en particulier dans les infrastructures et le secteur agricole ;
- Encourage l'implication constructive du milieu des affaires et d'autres représentants de la société civile dans la conception et la mise en œuvre de politiques publiques efficaces pour le développement du secteur privé et de normes élevées de responsabilité des entreprises ;
- Se félicite du partenariat établi par l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique avec le Bureau du Conseiller Spécial pour l'Afrique auprès des Nations Unies, la Banque Africaine de Développement et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, et appuie la poursuite par le Secrétariat de l'Initiative d'une politique de partenariats active ;
- Invite l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique à explorer, avec le gouvernement du Sénégal et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, la possibilité d'un projet pilote d'évaluation et de renforcement du cadre de l'investissement ;
- Demande aux coprésidents de transmettre les principales recommandations issues de la présente Conférence à la prochaine réunion annuelle du Consortium pour les Infrastructures en Afrique (CIA), et au Groupe de travail sur le développement du G20 ;
- Et décide que la prochaine Conférence aura lieu en 2012/2013 afin de revoir les progrès accomplis dans la mise en œuvre des priorités exprimées.